

Esquisse de solution

Coûts réels des CIE par apprenant et jour **CHF 240.00**

Déficit du budget de la délégation 2011

(résultant de la mission de développement, organisation, coordination, de l'infrastructure et des autres services proposés par la délégation en lien avec les CIE)

CHF 57'050.00

divisé par 2'239 jours de CIE donnés en 2011 égale (par apprenant et jour de CIE)

pour le fonctionnement de la délégation **CHF 25.50**

Déficit 2009/2010 (estimation)	CHF	60'000.00
Prêts 2009/2010		
BIS	CHF	20'000.00
AAS	<u>CHF</u>	<u>10'000.00</u>
<i>Total de l'ancien déficit à couvrir</i>	<i>CHF</i>	<i>90'000.00</i>
divisé par 2'239 jours de CIE donnés en 2011		
égale (par apprenant et jour de CIE)		
frais d'assainissement	CHF	40.20

Coûts réels des CIE par apprenant et jour	CHF 240.00
pour le fonctionnement de la délégation	CHF 25.50
frais d'assainissement	CHF 40.20

Total des frais de CIE par apprenant et jour 2011
(pour les membres AAS/BIS) **CHF 305.70**

Modalités de cette solution

Liquidité

- Il doit être possible de facturer les frais des CIE avant même que les cours aient lieu, afin d'obtenir les 60'000 CHF nécessaires pour couvrir le déficit 2009/2010.

Déjà payé

- Pour les institutions qui ont déjà payé la facture de décembre dernier (calculée avec le tarif de 390 CHF par jour), la différence avec le nouveau tarif sera créditée comme acompte sur la prochaine facture.

Fonds de formation professionnelle

La délégation s'occupe également de demander les prestations du fonds de formation professionnelle du canton de Vaud ; les sommes obtenues seront créditées fin 2011 aux institutions ayant droit.

Objectif: baisse dès 2012,

- si le déficit est assaini et
- si les subventions fédérales arrivent comme prévu